



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018 - 18h30

Délibération N°2018/074

Date de convocation : 12 septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 74

Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

L'an deux mille dix-huit, le 26 septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Boussières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Camières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Éstournel

Fontaine-du-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Wallincourt-Selvigny

**Etaient présents (51 titulaires - 4 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Laurent LOIGNON

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Bernard POULAIN

Francis STOCLET

Gilles PELLETIER

Jean-Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Serge SIMEON

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLIN

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Pierre Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Gérard TAISNE

Franck BINET (S)

Didier SORRIAUX (S)

Laurent COULON

Isabelle PIERRARD

Janine TOURAINNE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

**Membres excusés (4) :**

Jacques OLIVIER - Nathalie GAVE - Christian PAYEN - Alban BAJODEK,

**Membres absents (6) :**

Jean Claude GERARD - Marc DUFRENNE - Marc PLATEAU - Pascal LEVEQUE - Pascal COUELLE - Jean - Pierre RICHEZ -

**Membres ayant donné procuration (9) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN - Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET - Régine DHOLLANDE à Didier BONIFACE - Anne - Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT - Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME - Martine THUILLIEZ à Bernard POULAIN - Alain GOETGHELUCK à Gérard TAISNE - Bruno MANNEL à Serge SIMEON - Chantal WAYEMBERGE MAILLY à Daniel FIEVET

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

**Objet : Attribution d'un fonds de concours « création Maison de Santé Pluridisciplinaire BUSIGNY »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°139/2017, en date du 11 décembre 2017, approuvant l'attribution d'un fonds de concours pour la création des maisons de santé pluridisciplinaires,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis incluant la commune de Busigny comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération du Conseil Municipal de BUSIGNY en date du 30 Aout 2018 portant demande d'un fonds de concours pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande

Ouï l'exposé de Monsieur le Vice-Président

**Le Conseil Communautaire propose,**

Article 1 : d'attribuer un fonds de concours à la commune de Busigny en vue de participer au financement de la maison de santé pluridisciplinaire, à hauteur de 30 000 € (montant du fonds de concours),

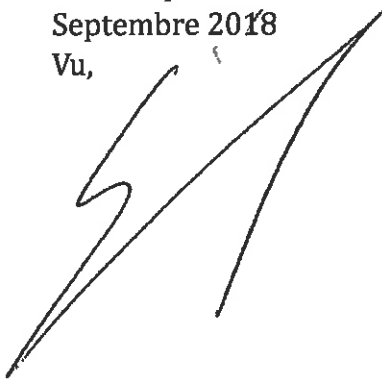
Article 2 : autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférant.

*Document annexé : Délibération du conseil municipal de Busigny*

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 28 septembre 2018 et de la publication le 28  
Septembre 2018

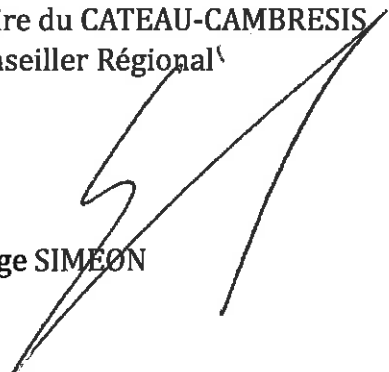
Vu,



Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 28 septembre 2018

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI  
CANTON DE LE CATEAU

COMMUNE  
**BUSIGNY**

Envoyé en préfecture le 03/08/2018  
Reçu en préfecture le 03/08/2018  
Affiché le **03/08**  
ID : 089-215801142-20180830-2018\_44-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : Fonds de concours.**

**Séance ORDINAIRE**  
30 août 2018

L'an deux mille dix huit le trente août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Christian PECQUEUX, Maire, à la suite de la convocation du 16 août 2018, laquelle a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

**Président : Monsieur Christian PECQUEUX, Maire**

**Nombre de Conseillers en exercice : 23**

**13 présents :** Christian PECQUEUX, Maire, Brigitte ROLAND, 1<sup>ère</sup> adjointe, William LEMAIRE, 2<sup>ème</sup> adjoint, Marie-Thérèse DESICY, 3<sup>ème</sup> adjoint, Daniel RÉMY 4<sup>ème</sup> adjoint, Jean-Marc DESSE, Yvette JONET, Fabienne DUBUS, Fabien MARQUAND, Josiane LEGRAND, Thierry FOREST, Aurélie MAZURET, Christian VERCRUYSSÉ.

**3 procurations :** Christelle LESNE à William LEMAIRE  
Jean-Denis GOURDIN à Marie-Thérèse DESICY  
Marie-France CAVALIN à Christian VERCRUYSSÉ

**7 Absents :** Christian MARARA, Fabrice BILLARD, Didier MARÉCHALLE, Nicole GOURMEZ, Christophe LEBRUN, Dominique GOMANNE, Jean-Marie MONIAUX.

**Secrétaire de séance : Madame Fabienne DUBUS.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5214-16 V

Vu la délibération du Conseil communautaire n°139/2017 en date du 11 décembre 2017 approuvant l'attribution d'un fonds de concours pour la création des maisons de santé pluridisciplinaires.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis et notamment les dispositions incluant la Commune de BUSIGNY comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté compétente en matière de contrat local de santé.

Considérant que la commune de BUSIGNY souhaite la réhabilitation et l'extension de l'ancien PMU en cabinets médicaux, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'affecte pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe.

Out, l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis en vue

Envoyé en préfecture le 03/09/2018  
Reçu en préfecture le 03/09/2018  
Affiché le 03/09/2018  
ID: 000-21890-1162-20180630-2018\_44-DE

de participer au financement de la création à hauteur de 30 000 € et autorise Monsieur [nom] à signer pour acte relatif à cette demande.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par la transmission en Sous-Préfecture le 31 août 2018 et l'affichage à Busigny le 31 août 2018

Le Maire,  
Christian PECQUEUX



### Plan de financement

Estimation du projet : 471 907,00 € HT

Subvention FNADT	100 000,00 €
Subvention Aide Départementale aux Villages et Bourgs 2017	138 152,00 €
E.P.C.I.	30 000,00 €
Commune	203 755,00 €

LE MAIRE,  
Christian PECQUEUX

